

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 32

Artikel: Le drapeau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coup; outre ce que j'ai appris dans sa conversation, j'ai puisé dans son *Conservateur* plusieurs faits curieux.

Un de mes vieux amis m'a conté que, passant à Montreux en 1790, il fut vivement choqué de voir, sur la place du Marché, une pauvre fille enfermée dans une cage sur un pivot, et en butte aux risées et aux ignobles projectiles des polissons du village. Elle était là pour avoir justifié la vérité du mot célèbre de Shakespeare: « O femme, ton nom est fragilité! » Cette punition dégradante était généralement employée en Suisse à cette époque, et ce pilori du bon vieux temps y portait le nom de *trulle*. J'en ai encore vu, il y a peu d'années, à l'entrée du pont de Dietikon, près de Zurich, et j'ai lu qu'il en existait jadis un à Genève, sur la place du Molard, « pour enfermer les ivrognes ». On faisait alors bon marché de la dignité de l'homme, ce que nul ne songeait à trouver mauvais. Lorsqu'un individu, par exemple, condamné à une amende pour un délit correctionnel, ne pouvait, ou ne voulait payer, il était « contraint, disent les vieux documents, courir nu par la ville ». Cédant à mon penchant pour les vieilleries, je ne puis m'empêcher de citer un fragment du *Coutumier* manuscrit du Pays de Vaud: « Si quelques hommes ou femmes à marier viennent à commettre crimes pour lesquels ils soient adjugés à mort, ycelle adjudication nonobstant, s'il vient une fille ou un garçon, selon le sexe de la conjonction, qui n'aurait été marié, requérir à la justice le condamné, pour l'avoir en mariage, il lui sera délivré, sans prendre mort, et abandonné en liberté et franchises, en restituant à la justice les couts supportées, etc. »

Le chemin qui mène, par le « plan de Jaman », dans le canton de Fribourg et le Simmenthal, est agréable et peu pénible, à l'exception d'un certain bois, où le sentier, grossièrement pavé, forme des zig-zags nombreux et rapides. La matinée était brumeuse; je marchais dans les nuages, jouissant peu, mais espérant beaucoup. Il était près de midi, et c'est l'heure à laquelle le temps se lève, ou s'établit au mauvais pour le reste du jour. Lorsque j'atteignis le sommet du passage, le soleil, vainqueur des brouillards, brillait du plus pur éclat; je me retourne en chanté et, au lieu du lac, je vois une mer de vapeurs floconneuses, d'un blanc nacré, qui se confondaient d'un côté avec le ciel, et d'où s'élevaient de l'autre, ainsi que des récifs, les montagnes abruptes de la Savoie, dont la base plongeait dans les brouillards. Ce spectacle était d'un effet singulier et avait de la grandeur. J'attendis assez longtemps un changement de décoration qui enfin arriva: peu à peu les nuages se dilatèrent, s'élevèrent, et mon œil put embrasser sans obstacle l'ensemble de ce vaste panorama, dont les détails disparaissent en raison de l'élevation et de la distance; c'est un peu une carte géographique.

M. Raoul Rochette a donné une excellente description de ce point de vue renommé; elle est écrite de main de maître, et, de plus, parfaitement exacte, mérite assez rare. Je ne la referai point, et me bornerai à citer l'exclamation d'un père de Gessenay, venu pour voir le lac Léman: « Dieu me préserve, s'écria-t-il en l'apercevant tout à coup du « plan » de Jaman, Dieu me préserve d'aller dans un pays où le ciel vient de tomber! » C'est à peu près la même impression qu'éprouvait, à cette vue, une paysanne fribourgeoise qui dit: « Il m'a semblé qu'il y avait deux ciels, l'un en haut, l'autre en bas! »

Au-dessus de la dent de Jaman est le sommet de la Chaux de Naye, d'où l'on voit le lac de Neuchâtel et la chaîne des Alpes, depuis le Saint-Bernard jusqu'au Titlis. « Les trente-deux vents y tiennent foire », disent les gens du pays. Ce passage est exposé, au printemps, à de fré-

quentes avalanches et a, sous ce rapport, une mauvaise réputation qui date de loin. M. Bridel, en m'en parlant, me cita l'autorité du géographe de Charles-Quint, Gérard Mercator, dans la *Cosmographie* duquel on voit: « Combien grand et espouvantable est le précipice du mont Mustruac (Montreux) duquel tombent et se perdent chaque année plusieurs bêtes de somme, et des hommes mesmes! » Nous n'y eûmes d'autre aventure que la chute d'une petite pierre, qui passa près de nous en ronflant et en faisant des ricochets perfides. Notre guide fribourgeois s'en montra bien plus effrayé que nous, en ce qu'il s'attendait à en voir descendre de plus grosses. D'abord il soupçonna que ce pouvait être une espièglerie de quelque pâtre, mais n'apercevant personne sur ces hautes sommités, il trouva plus simple de s'en prendre à l'esprit malin.

COMTE THÉOBALD WALSCH.

Les verbes. — Dans un examen de grammaire, on demandait à un écolier: Dites-nous ce que vous savez des verbes.

L'écolier, après un moment de réflexion.

— Eh bien, les verbes, c'est tout le contraire des rois.

— Expliquez-vous!

— Mais oui, puisqu'ils s'accordent presque toujours avec leurs sujets.

La fossé ai dzaunets. — Un fossoyeur de village, qui venait de toucher ses honoraires, pour plusieurs inhumations, et le prix d'un char de fumier, s'était mis à faire la fête et ne rentra chez lui de quelques jours.

Inquiète et justement indignée, sa femme s'en va le chercher au cabaret.

— A présent lè bon! Tatzè-vâi dè tein veni, vilho soulon! N'est-te pas onna vergogne d'avâi bû d'on part dè dzo trâi moo, quatre petits z'einfants et on tsai de fémé, qu'on ne vâo pas savâi dè quiù vivrè stâo dzo que vint!

LO GRAND SAMUIET

ET LA LANTERNA

(Patois du district de Grandson)

QUAND bin lya bin n'a septantanna d'ans que l'est mouâ, on ein contè oncouèra cauqu'enè dai chonnè, cà l'étaï on rudo farceu — on vilho fretî, pinsâ-vai! — Kanquâ sa fin, lya mè zu à rirè qu'à plyorâ, avouè lu. Sa fin! Voiaityè commin l'est arrevâyè: L'étaï malâdo dû gruztènet; è pregnai dai remido què sa fenna, la Suzettè, lyaï baillivè din on verro. Ma fai, quet? c'étaï la fin! Lo pouro Samuïet prin lo verro; mais nè put pas avalâ lo remido. E rebailè lo verro à sa fèna in lyaï dèsin: « Tè, ma pouira Suzettè, nè peut plye avau; po chtu yâdzo, le diable m'emporte — c'étaï son mot — po chtu yâdzo est to! Et l'a espirâ.

Ora, n'è s'agit pas dè cin, y'in vigno à chlia d'la lanterna. Cauquè tsautin dèvant, on dèlon, aprî avai redu son trin âo Grand-Birgâ, l'avai 'na fondya dè burò portâ à 'na pratiqua dè Flyéri. L'arrindzè sa tserdzè su son rêfe et lo vouaityè avau. Quand l'eut livrayè, l'intra tsî lo bolindzî Rosselet, què tégnaï 'na pinta, po prindrè on pâ dè mètsè dè pan po lo tsalet et bairè on verro dèvant dè remontâ la coûta. Ma fai, c'étaï dèlon, et trouva lè cauquè z'amis, qu'avant sai assebin, surtot Bovet, qu'on avai batsî lo mouet, à causa dè sa linga dâo diâblyo, et qu'avai assèbin zeu-zu fè dâo servicjo militèro à l'étrandzî. S'attrablya avouè leu et s'amusa à bairè et à contè dai farcè kankâ l'èclytâ d'la né. Yo madama Rosselet ut pèdi dè lu. L'avai hu on yâdzo; la nè étaï sombra; lo tsèmin étaï pierrailu et rodôto. Ma fai lè lyaï preta 'na lanterna. Lo demâ, commin la sètcha brelâvè, lo Grand fe à sa fèna, qu'étaï 'na bouèna pâta:

— Suzettè, madama Rosselet m'a pretâ, hieu

r'a n'è, chlya lanterna po revèni amont; lè lyaï fâ fauta; la lyaï vé reportâ.

— T'â bin raison, Samuïet, nè faut pas gardâ lè z'affèrè ai dzin quand on peut lè rindrè.

Et revouailè lo Grand avau, kè treuvé dai z'autro z'amis, avouè coui s'ingrânè kank'âotrè la né. Dè façon qu'è failu oncouèra la lanterna po remontâ. Et dissè, tu lè z'autro dzoï d'la sè-nanna, mimameint lo dèssando.

Heureusamint kè la dèmindzè, voiaitsè Bovet lo dyé ke vint avouè sa famillè po médzî la cranma; l'a pu rimportâ la lanterna, sin cin, creyo bin kè lo Grand èraï continuâ kankè l'ussè pu dèrè: « Po chtu yâdzo, le diable m'emporte, c'est tot! » S. G.

Pas de ces fantaisies! Après une bataille, un capitaine faisait enterrer pêle-mêle morts et mourants. On lui représente que quelques-uns de ceux dont il ordonnait l'inhumation respiraient encore et ne demandaient sans doute qu'à vivre.

— Bah! dit-il, si on voulait les écouter, il n'y en aurait bientôt pas un de mort.

LE DRAPEAU

On sait que deux sociétés de Nyon, l'une chorale, l'autre instrumentale, avaient organisé une fête de la mi-été au Monteret, près St-Cergue. Cette fête a été célébrée dimanche dernier; elle eut grand succès. Le site était charmant, le programme intéressant; on était accouru de partout.

Il y eut entr'autres un culte émouvant par M. le pasteur Wyrsh, de Nyon, puis une allocution patriotique de Benjamin Vallotton. C'est du drapeau qu'a parlé ce dernier. Il l'a fait avec éloquence — le sujet s'y prêtait — et avec originalité, deux qualités précieuses que n'ont pas tous les orateurs.

Au cours de cette allocution, Benjamin Vallotton a conté le fait suivant:

« ... Il y a deux ans et demi, notre pays fut ravagé par les inondations. Des soldats du génie furent envoyés en particulier dans le Prättigau, vallée des Grisons ravagée par la Landquart transformée en torrent furieux. Un pont avait été emporté.

Il fallait le rétablir. On y travaillait avec ardeur quand un homme se présente portant enveloppée dans une couverture une fillette dangereusement malade. Il faut à tout prix qu'elle soit avant le lendemain à l'hôpital de Coire, Seule, une opération qui ne peut être différée la sauvera. Mais la route est coupée.

— Soyez tranquille, brave homme! dit un des soldats. Demain, à la première heure vous passerez!

On se remet au travail avec une sorte de furie. On entre dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture. Le lendemain, à l'heure dite, le pont était achevé et l'homme passait avec son précieux fardeau. Mais le soldat qui avait pris la parole, emporté par un paquet d'eau tourbillonnante, manqua à l'appel. On ne retrouva que son cadavre... Trois jours plus tard, un cortège pénétrait dans un petit cimetière du canton de Thurgovie. En tête des camarades portant des couronnes, le cercueil entouré du drapeau fédéral; derrière ce cercueil, un vieillard à cheveux blancs, brisé de douleur, car celui qu'il menait à la tombe était son fils unique. Bientôt on fait cercle autour de la fosse au bord de laquelle le cercueil est déposé et l'on écoute dans le silence les paroles d'adieu. La douleur du vieillard redouble, de rauques sanglots lui soulèvent la poitrine.

L'officier commandant en chef — c'est de lui-même que je tiens ce récit — s'approche alors, met doucement la main sur l'épaule du désespéré et lui dit:

— Ne pleurez pas... soyez fier, plutôt, d'avoir

un fils qui est mort au poste du devoir. La patrie est fière de lui, et il est enveloppé dans son drapeau.

» On vit alors le vieillard se redresser. Il regarda le drapeau à croix blanche qui accompagnait le héros dans son sombre voyage et un sourire éclaira son visage...

» Voilà quel est le pouvoir du drapeau, du moins quand on sent palpiter en lui l'âme, l'idéal du pays. »

Lo flutisté. — On arpenteu qu'avai été tzerdzi pè lo Conset d'Etat de léva lè pllian de 'na communa d'au Dzorot, avai pllianta decé delé dâi pequiets qu'ont lâi diont dâi « points de repère ».

Quand lo moment fe venu de tayi lo fein, on paysan ebrequâ sa faux su ion dè cliian pequiets. Lo lulu sè foté dein na colère dau diablillo. Trêze lo pequiet, lo fote lâvi ein descéint :

« Te raudzai, po on laisârè avoué té flütès ! »

FRANÇOIS CABILLON

FRANÇOIS CABILLON, 16 ans, taille moyenne, large d'épaule, légèrement voûté, brun, teint clair, grands yeux noirs, méchants et bêtes à la fois.

LOUIS FOURRIER, 15 ans, fils de famille, d'apparence plutôt frêle, fréquente volontiers cette société-là par goût d'observation d'abord, et aussi parce qu'il n'a pas le choix dans la petite localité de Jouvy.

Matinée de juin. Temps splendide. François Cabillon est assis sur le mur du quai, jambes ballantes, mains aux poches, feutre noir en arrière. Il regarde d'un air ennuyé, tour à tour le lac et la rue principale qui débouche directement sur le quai.

CABILLON (à Fourrier qui arrive.) — T'ès là Fourrier? Tu bats pas le coup, toi? T'ès toujours à te ballader.

FOURRIER. — Qué non, mais on a congé aujourd'hui!

CABILLON. — Ah! c'est vrai que tu vas par Lausanne, toi! Mon Dieu, c'est pas d'aller au Collège qui fait tant! Regarde voir Gauday, il est plus bête qu'avant! (avisant la casquette de Fourrier.) C'est rien que pour avoir c'te carlette que vous allez au Collège (il la lui prend.) Y a bien de quoi se monter le cou! (vivement.) Parries-tu que je te la fiche au lac! (il en fait le geste.)

FOURRIER (lui retenant le bras.) — Non, voyons!

CABILLON (lui rendant sa casquette.) — Ça serait d'abord fait, au moins!

FOURRIER. — J'aimerais bien pouvoir la jeter au lac si ce n'était la peur du directeur!

CABILLON. — Parce que vous êtes d'obligés de ça mettre?! (un temps.) Mais à quoi ça sert ces carlettes?! Bien sûr que c'est pour vous reconnaître, si des fois on vous trouvait au café, ou quoi?!

FOURRIER (souriant.) — Tu l'as dit!

CABILLON. — Oh! le diable te borlate pas pour me école! (un temps.) Tais toi, tu vas pas par les cafés? (ton de pitié.) Tu peux rien supporter? Gage que de trois verres de vin, tu tomberais de reins? (ricanant.) Oh! charrette! (le toisant dédaigneusement.) Bien sûr, t'es comme une fille, t'as point de nerfs!.. et puis, t'es tout blanc... T'es maladif ou quoi??

FOURRIER. — Je suis souvent malade, oui!

CABILLON (crûment.) — On te mettrait par terre rien qu'avec le petit doigt! (un temps.) Crois-bien que t'es bientôt fichu! Ton frère le docteur te l'a-t-il pas dit?? Il n'a peut-être pas osé... Mais, moi, ça métonnerait bien que t'arrives à vingt ans!..

FOURRIER (amusé.) — Moi aussi! En tout cas, je ne deviendrai pas vieux!

CABILLON (légèrement ému en lui touchant la poitrine.) — Parce que tu as, bien sûr, des douleurs par l'estomac?

FOURRIER (poussant à la roue.) — Un peu partout.

CABILLON (s'apitoyant.) — Charrette quand même!... (un temps.) Mais ça te fait-il rien de pas seulement vouloir venir à vingt ans?? (très impressionné.) Nas-tu pas peur???

FOURRIER. — Non!

CABILLON (septique.) Oh! tu fais semblant que ça te fait rien, mais je parie, moi, que ça te fait quelque chose!

FOURRIER. — Que non, je m'habitue à l'idée...

CABILLON (presque avec compassion.) — Charrette, quand même!... Je voudrais quand même pas être que toi! (Un instant de silence pendant lequel il songe. Fouillant tout à coup ses poches.) Moi qui ai fini mon « Burrus », puis plus de papier! Et puis, c'est pas le tout ça, il me reste pas un sou! Prête-moi quatre sous, hein? Je te les rendrai un moment!

FOURRIER (lui donnant de l'argent.) — Tiens!

CABILLON. — Et puis tu devrais bien payer un demi avant de tourner l'œil, ou bien si tu n'oses pas aller dans les établissements??

FOURRIER. — J'aime mieux pas, mais je le paye, le demi!

CABILLON. — C'est vrai que ton vieux qui est ministre, veut pas que tu y ailles! C'est quand même embêtant des fois d'être fils de ministre, hein? Moi, ça m'irait pas tant... Seulement, voilà, on boulotte bien chez vous? (un temps.) Après tout, y serait bien fou de se priver! C'est pas parce qu'il est ministre qu'il doit mépriser les bons morceaux! (un temps.) Il est bon enfant, hein! Est-ce qu'il l'engueule des fois?

FOURRIER (riant.) — Souvent même.

CABILLON (étonné.) — Ben, j'aurais pas cru, moi. Mais alors, y te bat pas??

FOURRIER. — Plus maintenant... mais quand j'étais plus jeune...

CABILLON (ahuri.) — Quand même qu'il est ministre?? C'est vrai que tu ne dois déjà pas être tant bon, quand même tu fais ton petit saint; mais j'aurais pas cru qu'un pasteur battait ses mômes!..

FOURRIER. — Au contraire, plus souvent que les autres!

CABILLON (vivement intrigué.) — Mais alors avec ta mère, y ne dispute pas? Y sont bien ensemble, ou quoi? Parce qu'il vous cause chez vous? Mais est-ce qu'il rigole des moments? Oh! mais bien sûr que non; parce qu'il prie aussi, par la baraque, hein?

FOURRIER. — Dame!

CABILLON. — Tout le jour? (ahuri.) Il ne fait rien que ça de tout le jour?? Ben mon vieux, il en a du bonheur! Alb. CENTURIER.

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Une correspondance inédite. Benjamin Constant et Louvet, par Gustave Rudler. — Les jeux de l'ombre. Roman, par Eugénie Pradez. (Quatrième et dernière partie). — La femme et le mariage au point de vue civil, moral et religieux, par G. Chastand. — Robert Schumann et Clara Wieck, par Anna Déborah d'Alsheim. — L'homme propose... Nouvelle, par J. Piaget. (Seconde et dernière partie). — La maison de Savoie en Orient, par Jean Cordey. — Chronique parisienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la Bibliothèque Universelle, Avenue de la Gare, 23, Lausanne (Suisse).

BÆTRY

POURQUOI l'a-t-on surnommé ainsi? On ne l'a jamais su et lui-même serait bien embarrassé de le dire. Bolay, Pierre-Auguste de son petit nom, est un bon Vaudois, malgré la consonnance fortement tudesque de son sobriquet.

Grand, bien bâti, large d'épaules, Bætry porte allégrement ses cinquante et « quelque ». « Le coffre est solide, allez! » et si vous faites mine d'en douter, Bætry frappe à grands coups de poing sa poitrine qui rend un son cavernueux, effrayant. « Moi et mon frère « Britchon », dit-il encore, il n'y en avait point comme nous pour tirer au doigt, vous savez! » Dans sa large face

pâle, ses petits yeux rient souvent: « Il est malin, Bætry! un tout fin, quoi! »

Il loge dans une vieille tour, non loin de laquelle une source jaillit bruyamment. Heureusement! disent les voisins, car le bruit de l'eau couvre celui de Bætry tapant à tour de bras sur les semelles récalcitrantes. Car, j'oubliais de le dire, Bætry est cordonnier, et un bon cordonnier, je vous en réponds.

Bætry a eu du succès dans sa jeunesse. Aux dansées d'alors, plus d'une fille accorte a « reluqué » ce beau garçon. Hélas! une de ses bonnes amies lui avait même promis le mariage, et parce qu'il a voulu un jour parler en maître, en maître très jaloux, la grande Alice l'a mis à la porte. Ah! c'est un triste roman que celui de Bætry! On prétend qu'après la rupture, il voulut se trancher la carotide avec son alêne, et qu'il faillit un soir se noyer dans la source voisine.

Mais Pierre-Auguste Bolay, dit Bætry, s'est ressaisi. Quand il pense à l'infidèle, vite, il plante là ses ressemellages et s'en va boire un demi à la pinte très proche. Il y pense souvent, à sa grande Alice, hélas! et il n'est pas encore parvenu à noyer complètement son souvenir.

De demi en demi, Bætry s'est mis à boire la goutte. Il aurait fallu le voir, quand la machine à distiller s'arrêta cet automne au village! Immédiatement, les mauvaises langues proclamèrent la « bête noire » « tante à Bætry » et « cousine à son ami Pipette! »

Bætry a trouvé sa voie. Depuis que son quartier général est transféré à la pinte, il est gai presque toujours. La pipe à la bouche, le verre à la main, il sourit parfois à ses propres pensées. Sa figure s'illumine, ses yeux pétillent de bonne humeur. Il pose sa pipe sur la table, et d'une voix de tête, douce et juste, il chante de tout cœur de brave homme:

Mois des fleurs, ô mois charmant,
Mois vermeil des roses.

S.-N.

Au catéchisme. — Au temps du catéchisme, un écolier qui, après de pénibles efforts, était parvenu à loger confusément dans sa mémoire la première partie du catéchisme d'Osterwald, répondit comme suit le jour de l'examen à l'un des membres de la commission d'école.

— Qui est-ce qui a créé le monde, mon garçon?

— C'est Dieu qui, au commencement, créa les cieux et la terre.

— Et que fit-il après?

— Y... Y... Y le vendit à Potiphar et... et...

L'émétique. — Le médecin l'avait prescrit un émétique à l'une de ses malades.

Lorsqu'il revint, celle-ci lui dit:

— Voyez, monsieur le docteur, c'est inutile de me prescrire de l'émétique. J'ai essayé de ce remède, mais voyez-vous, mon estomac ne le garde pas, il me faut le rendre tout de suite.

Les gâtés du règlement. — Extrait d'un règlement d'une fromagerie.

« Il est interdit à chaque sociétaire d'acheter » des veaux pour les engraisser. Chaque contre-venant paiera à la société cinq francs de dommages-intérêts s'il est engraisé dans la saison » comprise dès le 1^{er} octobre au 1^{er} juin. »

Au tribunal. — Le président à l'accusé:

— Alors, vous reconnaissez avoir traité le plaignant de voleur?

— Non! m'sieur le président, je lui ai simplement dit que, s'il ne m'avait pas aidé à chercher le louis que j'avais perdu, je l'aurais retrouvé!

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO